

DIALOGUE DE GESTION 2016

Cnav / Centres sociaux

BILAN FINAL DU PROJET

L'ÉVALUATION EST À RENVOYER À
LA FÉDÉRATION DE VOTRE DÉPARTEMENT
EN FORMAT DÉMATÉRIALISÉ

Partie I : Fiche synthétique du projet

| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Intitulé du projet | « Nos séniors valent de l'or » |
|---------------------------|--------------------------------|

| | |
|--|---|
| Nom de la structure | <u>Maison de la Plaine</u> |
| Responsable de la structure | <u>GROSS Catherine</u> |
| Statut de la structure <i>(cf. notice)</i> | <u>Association loi 1901, privé à but non lucratif</u> |
| Adresse de la structure | <u>10 place Culcheth 95320 Saint-Leu-la-Forêt</u> |

| | | | |
|---|--|--|--|
| Descriptif du projet <i>(cf. notice)</i> | Il était primordial pour le centre social de permettre aux séniors de trouver leur place une fois la retraite arrivée. En effet, un certain nombre d'entre eux faisait état d'un sentiment d'inutilité et de peur de perte d'autonomie également. La volonté de ne pas déranger les enfants souvent éloignés étaient également souvent cités provoquant un sentiment d'isolement | | |
| Objectif général | Accompagner les séniors dans leurs compétences et les ressources qu'ils représentent | | |
| Objectifs spécifiques | Lutter contre l'isolement des séniors | favoriser les espaces de paroles au sein du centre | Renforcer les séniors dans leurs compétences |
| Calendrier du projet | Date de début : 1 janvier 2015 | Date de fin : 31 décembre 2016 | |
| Département(s) et zone(s) d'intervention | <u>Saint-Leu-la Forêt</u> | | |

| | | | | | | |
|---|--|----|-------------|------------|-------------|----|
| Régime de retraite des bénéficiaires <i>(cf. notice)</i> | CNAV | | | | | |
| Public concerné <i>(cf. notice)</i> | Nouveaux retraités | | | | | |
| Age des bénéficiaires | Age moyen | 65 | Age minimum | 55 | Age maximum | 70 |
| Sexe | % de femmes | | 80 | % d'hommes | | 20 |
| Problématiques, situation familiale, etc. | Souvent séparés, enfants majeurs partis depuis longtemps du foyer et éloignés géographiquement, retraite récente et recherche du sens sur leur utilité au sein de la société | | | | | |

| | | | | | |
|--|--------------------------------|-------------|--|--|--|
| Coût total de l'action | 23508 sur deux années | | | | |
| Subvention de la CNAV | 10000 | | | | |
| Partenaires financiers | Ville de Saint-Leu | CAF | | | |
| - Montant | <u>9508</u> | <u>4000</u> | | | |
| Coût par bénéficiaire | <u>293.85 euros en moyenne</u> | | | | |
| Montant participation du retraité | <u>Gratuite</u> | | | | |

1. CARACTERISTIQUES DU CENTRE SOCIAL

| | |
|--|---|
| <p><i>Rappel des caractéristiques du centre social, de son environnement territorial, de la situation initiale</i></p> | <p><i>Le centre social de la maison de la Plaine est un centre ouvert à l'ensemble des habitants et qui bénéficie d'une vraie mixité intergénérationnelle. Le public sénior est présent sous différentes formes et à des âges différents. Les plus anciens sont déjà impliqués sur les ateliers mis en place et souvent portés par ces derniers. Les nouveaux retraités viennent quant à eux de manière plus timide afin d'apporter leur aide sans forcément avoir trop d'idées ni d'envie spécifique. Ils sont principalement guidés par l'envie d'être utile.</i></p> <p><i>Ce centre est dans un environnement où le nombre de séniors augmentent chaque année, Saint-Leu étant une ville provinciale de petit pavillon principalement où les familles sont installées depuis des décennies. On vient y finir ses jours où y passer une retraite agréable proche des commodités mais avec un cadre de vie (bâti, environnement avec forêt à proximité) agréable.</i></p> <p><i>La Maison de la Plaine reste un petit centre associatif, de petites tailles tant par la surface du bâtiment (seules deux salles sont à disposition) que de l'équipe 5.57 ETP</i></p> <p><i>Nous accueillons en moyenne 150 familles par années avec 370 à 400 membres présents. Seul centre social de la ville celui-ci rayonne sur l'ensemble de la ville et est situé sur le quartier de la Plaine.</i></p> |
|--|---|

| | Nombre total | Nombre de retraités de plus de 60 ans |
|---|--|---------------------------------------|
| Personnes fréquentant le centre social | 377 membres | 80 |
| Personnes impliqués au sein des instances de pilotage | 20 | 15 |
| Bénévoles au sein du centre social (estimation) | Entre 30 à 40 en fonction des différents temps | 20 à 30 |

2. LA DEMARCHE TERRITORIALE INITIEE EN 2016

| Diagnostic partagé : | Comment il s'est réalisé ? | Avec qui ? | A-t-il été actualisé au cours des deux années Comment ? | Principaux constats, enjeux, objectifs partagés qui remontent du diagnostic |
|----------------------|--|--|---|--|
| | Conseil de Maison et rencontre du REPS sous forme diagnostic partagé du territoire | Adhérents et ensemble des partenaires institutionnels et associatifs présent au sein du REPS | Le renouvellement du projet social a permis cette réactualisation | Augmentation lente de la population mais en parallèle, vieillissement de la population de l'ordre de 19 points chez les + de 60 ans. Et principalement les 60/74 ans. Source Insee. De plus en plus de personnes âgées sollicitent le centre social. Afin de trouver une occupation. Cependant le public, le plus isolé reste encore un vrai enjeu. Un travail de fond est mené sur le territoire et notamment avec le CCAS afin d'aller vers cette population, en capacité de se déplacer mais qui reste à la maison. |

| Dynamiques territoriales : | Quelles instances ont été investies ou développées ? | Avec qui ? | Pour quoi faire ? | Quelle fréquence ? |
|----------------------------|--|---|--|--|
| | REPS | Institutions (PMI, CAF, Ville, Conseil départemental, Education nationale, Ludothèque, médiathèque, CCAS, bailleur social et association de Saint Leu | Forme de veille territoriale afin d'échanger sur les grandes tendances du territoire de Saint-Leu | 3 à 4 fois par an |
| | Commission projet collectif | Adhérents, habitants | Instance participative de proposition des projets sur la structure | 1 vendredi par mois (plus en fonction des projets proposés) |
| | Commission CLAS | Séniors bénévoles de l'accompagnement scolaire | Accompagner les bénévoles sur le CLAS, former, et leur permettre de donner leur avis sur la mise en œuvre du dispositif. | 1 à 2 fois par an (+ les réunions classique de suivi du projet) |

| | | | |
|---|--|---|---|
| Mobilisation des habitants retraités : | De quelle manière les habitants retraités sont-ils impliqués dans la démarche ? Les habitants retraités sont impliqués sous différente forme. Commission, Conseil d'Administration, temps d'échange informel qui reste une donnée importante à ne pas négliger car ces temps permettent souvent de faire venir par la suite de nouveaux retraités qui hésitaient à franchir le pas | Quelle est la nature de leur implication ? De toutes les formes : échange de compétences, don de matériel, présence en tant que bénévole sur le CLAS, participation active au conseil de Maison | Quel est le nombre concerné ? L'ensemble des retraités de la structure sont concernés, soit 80 environ. Cependant nous avons des retraités plus présents que d'autres soit entre 30 et 40 personnes |
|---|--|---|---|

3. LES ACTIONS

| Pour chaque action émanant du diagnostic : | | | | | | | | | |
|--|--|--|------------------------------|----------------------------------|--|--|---|--|--|
| Intitulé de l'action | Descriptif de l'action | Nombre de rencontres, sessions, séances. | Nombre total de participants | Nombre de participants retraités | Nombre de retraités bénévoles | Partenaires associés | Nature du partenariat. (Humain technique ou financier, à définir par partenaires) | | |
| Ateliers d'échange créatif | Ateliers qui permettent aux seniors de partager leur compétence et leur savoir-faire pour des projets collectifs | Tous les lundis | 15 en moyenne | 15 | 1 à 2 en fonction de qui porte l'atelier | Association des arts saint-loupiens, ville | Humain et financier sur le matériel selon les séances | | |
| Formation bénévoles | Renforcer les seniors dans leurs compétences notamment au niveau du CLAS | 5 séances dont 1 à 2 avec un formateur | 20 | 18 | 20 | CAF, ville, ludothèque, médiathèque, la fabrique du bonheur, histoire de son, Pindibulum | Humaine (ludothèque, médiathèque), technique (fabrique du bonheur) et financière (CAF, ville) | | |
| Commission seniors | Participation des seniors sur la commission projets collectifs, CLAS | 6 | 30 | 30 | 30 | En interne pas de partenaires sur la première période | | | |
| Atelier PRIF | Prévention, action collective | 1 | En cours | | | CCAS CAF | Action prévue en décembre 2016 | | |

| Analyse des effets produits sur les différents enjeux de prévention | | | | |
|--|--|--|--|--|
| -Renforcer les dynamiques liées à l'accès aux droits | - Lutter contre l'isolement social et maintenir le lien social | - Faire évoluer les relations entre les générations et favoriser l'utilité sociale des seniors | -Adapter le territoire à l'avancée en âge | -Accompagnement des retraités pour modifier les comportements pour Bien Vieillir |
| L'ouverture du centre aux seniors a permis de repérer des situations de blocage chez un public parfois perdu face à leur nouveau statut. Un accompagnement est envisagé à compter de 2017 notamment sur l'outil informatique véritable sésame d'accès aux droits | Les différents temps portés par le centre à destination des seniors a permis à ces nouveaux retraités de sortir de chez eux et de retrouver une reconnaissance sociale. Certains étaient en situation de retraite anticipée (avant 60 ans) pour raison de maladies professionnelles et avaient mal vécu cette mise à pied forcée. Le centre leur a permis de reprendre du courage et de se sentir à leur place | L'effet inattendu de ces projets est le lien existant entre les différentes générations en dehors du centre. En effet, les générations plus jeunes (30/40 ans) nous ont régulièrement envoyé un voisin ou une voisine qui n'aurait pas fréquenté le centre autrement. Qui plus est l'accès aux seniors aux différents temps de vie via le CLAS ou l'ALSH a également permis des rencontres régulières entre seniors et jeunes (6/17 ans) | De manière générale, Saint-Leu-la-Forêt est une ville vieillissante. Cependant l'isolement reste important et les temps portés par le CCAS (repas des seniors, sorties) ne permettent pas une réelle implication au quotidien de ces publics. Cela reste des temps ponctuels. Le défi du centre en partenariat avec le CCAS et des associations est de créer des instances régulières de participation et d'échange. Et également des espaces où leur savoir-faire sont mis en avant et bénéficient à l'ensemble du collectif. | L'accueil de ces retraités a permis de détecter certaines conduites contraire au bien vieillir. Certains sont en effet dans une logique où puisqu'ils sont vieux il est normal que la santé ne suive pas. Environ 10 à 15 % d'entre eux ne prennent pas soin de leur santé, reculant les échéances d'une mauvaise nouvelle. le rapport au corps se modifie et pour les retraités les plus âgés, la notion de prendre soin de soi n'est pas évidente. Les ateliers Prif doivent en ce sens amorcer un débat. La volonté étant d'accompagner les seniors sur les différentes approches tant corporelles que psychologiques pour vieillir au mieux. |

4. INDICATEURS CNAV

| | |
|---|--|
| Actions de communication mise en œuvre : | Nombre d'actions |
| - Repérer les participants | 2 |
| - Faire connaître le projet | 10 |
| Orientations des bénéficiaires vers des dispositifs / organismes | Nombre de personnes orientées |
| - Plan d'actions personnalisé de la CNAV | |
| - Aide au retour à domicile après Hospitalisation de la CNAV | |
| - Atelier de prévention du PRIF | 45 |
| - Pass'Aidant | |
| - Autres partenaires | 20 |
| Liens et relations avec e PRIF | |
| Signature d'une convention de partenariat avec le Prif | |
| | En cours décembre 2016 <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, nombre d'ateliers organisés par le Centre : 1 |

5. EVALUATION PAR LES PARTICIPANTS DE L'ACTION

- Quelle forme, démarche, outil avez-vous utilisés pour évaluer votre projet ?

- Type d'évaluation : Continue Trimestrielle Semestrielle Au final

6. MOYENS AFFECTES AU PROJET

- Moyens humains internes

| Fonction | Bénévole ou professionnel ? | ETP |
|--------------------|-----------------------------|-----|
| Directrice | Professionnel | 1 |
| Animatrice famille | professionnel | 1 |
| Commission séniors | bénévoles | / |

- Moyens humains externes

| Fonction | Bénévole ou professionnel ? | ETP |
|-------------|-----------------------------|-----|
| CCAS | Professionnels | 1 |
| Réseau REPS | Professionnels | / |


- Les moyens matériels affectés au projet

| Liste des moyens | Action concernée |
|---|-----------------------------|
| Formation | Formation bénévoles |
| Matériel et petites fournitures, alimentation | Atelier d'échanges créatifs |

CS

7. COMMENTAIRES.

| | Points forts du projet : | Difficultés rencontrées : | Mesures mises en place pour répondre aux difficultés : | Autres (effets non attendus....) : |
|-----------------------|---|--|---|---|
| Commentaires : | <p>Bonne participation des séniors présents, très investis dans les différents temps</p> <p>Sont sources de proposition notamment sur l'idée d'un jardin partagé. La question de l'intergénérationnelle se crée d'elle-même car les séniors ont le souhait et le souci de penser les projets en lien avec les plus jeunes .</p> | <p>Le lien avec le CCAS a été rendu difficile car il y a eu une réduction importante de leur personnel, ce qui n'a pas permis au centre social de faire relais sur l'ensemble des actions menées et notamment concernant l'atelier PRIF à mettre en place (qui aura lieu fin 2016/ début 2017)</p> <p>Le peu de ressources en interne, le projet reposant avant tout sur la coordination au niveau de la direction, la référente famille étant déjà très sollicitée sur le projet par l'accompagnement des séniors sur le CLAS en binôme avec la direction. De nouvelles pistes sont envisagées pour les années à venir, notamment via le portage du projet par une commission séniors spécifique.</p> | <p>Création d'une commission séniors spécifique et non lié à un projet ou à un dispositif.</p> <p>Implication des séniors sur la prise en charge du secteur ce qui induira de la formation</p> <p>Réappropriation par l'ensemble de la l'équipe de la dynamique autour des séniors.</p> | <p>Le bouche à oreille a énormément fonctionné cette dernière année et a permis à de nouveaux séniors de venir sur la structure (une dizaine environ)</p> <p>Il a été intéressant de constater que ces séniors étaient surtout orientés par des personnes plus jeunes (entre 30 et 40 ans environ).</p> <p>En effet, le voisinage a permis cette invitation sur la structure par des familles fréquentent déjà le centre.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Cachet de la structure :</p> <p style="text-align: center;">MAISON DE LA PLAINE Centre Social et Culturel 10, place Culchieth 95320 ST LEU LA FORÊT Tél. : 01 39 95 12 33</p> | <p>Date : 29 novembre 2016</p> <p>Nom, prénom et qualité du signataire : GROSS Catherine Présidente P/O Céline SANCHEZ Directrice</p> <p style="text-align: right;">Signature : </p> |
|---|---|

Afin de compléter la partie I « Fiche synthétique du projet », nous vous invitons à vous référer à cette note explicative.

Statut de la structure :

Vous devez mentionner l'une des propositions suivantes :

- Privé à but non-lucratif
- Privé à but lucratif
- Public

Descriptif du projet

Vous devez indiquer en trois lignes maximum l'objet de votre projet.

Régime de retraite des bénéficiaires

Vous devez mentionner l'une des propositions suivantes :

- CNAV
- Fonction publique d'Etat
- CNRACL
- CAMIEG
- MSA
- RSI
- CROPERA
- Autres régimes

Public concerné

Vous devez mentionner l'une des propositions suivantes :

- Tout public
- Public retraité Gir 5 et 6
- Public spécifique migrant
- Public spécifique Veufs/Veuves
- Professionnels du secteur sanitaire ou social
- Bénévoles du secteur sanitaire ou social
- Nouveaux retraités
- Résidents LVC
- Autres